



Absents excusés : Martine CALY – Elisabeth DODINET – Andréas LEMONTZIS

❖ Le dernier compte rendu est approuvé à l'unanimité.

❖ **BILAN DE LA SAISON ESTIVALE :**

❖ CAMPING :

La fréquentation a été tardive mais satisfaisante cette année avec un bilan financier supérieur à l'année précédente. Le traditionnel apéritif offert aux campeurs tous les lundis par les élus avait été reconduit et a permis des échanges constructifs.

❖ LOCATIONS DE GITES :

Pour ce secteur, la saison a été très calme au niveau des réservations mais le phénomène a été constaté de manière générale et non seulement sur notre commune.

❖ MUSEE :

Une exposition de 5 artistes était présente cette année au musée municipal, en plus de l'exposition permanente sur Jean BOUDOU. Grâce à une implication active des exposants la fréquentation a été constante tout l'été avec de bons retours des visiteurs.

❖ MEDIATHEQUE :

On note un engouement réel pour ce lieu avec une très bonne participation notamment au cours des divers ateliers qui y sont proposés par Madame Virginie TOURNIER et les bénévoles. Le nombre d'abonnés est déjà conséquent et les plages horaires d'ouverture de la médiathèque ont été élargies.

❖ FETE DU VILLAGE :

Grâce à l'implication des bénévoles et au soutien des jeunes du village, la fête a été une belle réussite qui a amené la satisfaction des organisateurs et des participants.

❖ COMMERCE :

Une situation compliquée pour les habitants du village comme pour les vacanciers avec la fermeture soudaine de l'épicerie ; toutefois, il semble qu'un projet de réouverture se profile.

❖ **POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE :**

Avec un effectif de 26 élèves pour la prochaine rentrée, la situation ne cesse de se tendre pour notre école. Monsieur le Maire dresse une liste rapide des enfants du village

scolarisables à l'école et déplore le grand nombre qui part vers les écoles voisines, sans que l'on puisse réellement expliquer ce phénomène.

L'équipe en place est reconduite avec Madame Claire ALBINET à la direction et dans la classe des « petits » et Madame Marlène MAJOREL pour la classe « des grands ». Mesdames Véronique BOUSSUGUES et Emilie CHOUCQ seront à nouveau aux côtés des plus jeunes et assureront les services extra-scolaires comme la cantine et la garderie.

❖ TRAVAUX EN COURS :

❖ Logement T3 au-dessus de la médiathèque :

Une réunion d'ouverture de chantier a eu lieu ; les travaux commenceront mi-novembre.

❖ Eclairage public :

Les lampes du village vont être changées par un modèle led plus économique.

❖ Voirie :

Certaines rues du village vont être goudronnées (Bélescat, parking maison médicale, rue du centre de secours et rue de l'église notre Dame d'Estables (durant ces travaux, le stationnement sera règlementé).

❖ Réseau de chaleur :

Le permis est obtenu, le Parc des Grands Causses attend encore des réponses concernant le financement. La réalisation devrait commencer très prochainement.

❖ DELIBERATIONS :

- Biens de section de LALO :

Monsieur Nicolas FAYET, conseiller municipal et agriculteur concerné par ce débat quitte l'assemblée, il est écarté de la discussion et de la prise de décision.

Monsieur le Maire informe les élus que Monsieur Jean POUGET et Monsieur Roger POUGET souhaitent faire valoir leurs droits à la retraite.

Dans la mesure où il n'existe pas de commission syndicale, il appartient au Conseil Municipal de statuer pour la redistribution des biens propriété de la section qu'ils occupaient.

Une demande est arrivée de Monsieur Anthony PARAYRE pour les biens de section de Lalo. Une réunion avec les agriculteurs ayants droit et une entente sur le partage des terres entre l'agriculteur actuel exploitant et le futur s'est tenue en mairie.

Afin de pouvoir prétendre à ces terres, certaines règles sont imposées, cela lui a été signifié et il s'est engagé à les respecter.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil délibère pour octroyer les terres à Monsieur PARAYRE et lui signer l'autorisation d'exploiter.

- Choix du nom de la médiathèque :

Une consultation des habitants de Saint-Laurent d'Olt a été lancée après que le conseil municipal, dans sa séance précédente ait fait la proposition de plusieurs noms.

Après ouverture des bulletins déposés à la mairie et à la médiathèque, c'est le nom de « l'HIRONDELLE » qui a été retenu.

❖ **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

- Madame Aurélie SCHMIT dresse un bilan des premiers mois de fonctionnement de la médiathèque ainsi que les animations à venir. De nombreuses dates sont d'ores et déjà retenues pour diverses activités qui paraîtront au fur et à mesure sur le blog de la mairie, et aux endroits habituels d'affichage.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

le mardi (pour les scolaires) de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Le mercredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Le samedi de 9 heures à 12 heures

Le 1^{er} dimanche du mois de 10 heures à 12 heures.

- Prêt de mobilier extérieur (tables et bancs)

Il est rappelé que le prêt de ce mobilier n'est pas possible aux particuliers aux mois de juillet et août car il doit rester disponible pour toutes les associations des communes de l'ancienne communauté de communes.

Toutefois, si des particuliers souhaitent organiser des animations recevant du public, il est possible de revoir ce règlement mais uniquement dans ce cas.

- Déchetterie : il est rappelé qu'en cas d'impossibilité et de force majeure, un service payant, effectué par la Communauté de Communes est à disposition des personnes qui ne possèdent pas de véhicule pour l'enlèvement d'encombrants ou de déchets verts.

- Marché de Noël : une date est calée pour le 9 décembre.

La séance est levée à 23 heures 20.

Prochain conseil : le 4 octobre 2023 à 20 heures 30